



UNSS année 2020-2021

publié le 18/09/2020

Madame, Monsieur,

Votre enfant souhaite faire partie de l'Association Sportive Chavagnes, pour pratiquer une ou plusieurs activités :

- Acrosport, le mercredi de 12h30 à 14h30 en quinzaine et le jeudi de 12h50 à 14h45 sur l'autre quinzaine *.
- Natation sportive, créneaux à venir le mercredi après-midi (possibilité d'apporter un pique-nique)*.
- Futsal, créneau en semaine de 12h50 à 13h40 (minimes ou benjamin(es))*.
- Circuit training, créneau en semaine de 12h50 à 13h40 (minimes 4e/3e)*.
- Participation aux compétitions et évènements organisés par l'UNSS* (En fonction des activités qui pourront-être proposées dans le cadre de la situation sanitaire du moment...)

Un planning sera affiché dans la cour du collège et l'inscription sera obligatoire pour pouvoir participer 1 semaine à l'avance pour les sorties.

* Pratique proposée dans le respect des protocoles internes aux structures d'accueil, ainsi que les protocoles établis pour la pratique de chaque activité par le bureau de l'association sportive Chavagnes après consultation du service régional UNSS.

La délivrance d'une licence est obligatoire. Les déplacements en car et l'assurance** sont compris dans le prix de celle-ci.

Pièce à fournir :

- Un chèque de cotisation de 15 € (ou espèces) pour 1 enfant, puis 10 € pour tout enfant de la même famille, à l'ordre de l'AS Chavagnes,
- Autorisation parentale ci-dessous complétée.
- La charte signée par les parents et l'élève concerné (située au dos de cette feuille.)

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions de croire en l'assurance de nos sentiments dévoués.

L'équipe EPS et le Président de l'AS

Mr ADAM

Documents joints

 [inscription_as2021-20](#) (PDF de 329.3 ko)

 [protocoles_sanitaires_futsal_etc_covid-1](#) (PDF de 224.5 ko)